Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/b21945524

Extrait du *Journal de la Société des Sciences physiques.*

(Février 1835.)

OBSERVATION

SUR UN MUET

GUÉRI

PAR LE GALVANISME,

Présenté à l'Académie royale des Sciences le 22 décembre 1834 ;

PAR M. LE Dr FABRÉ-PALAPRAT (1).

Craignant d'abuser de la complaisance de l'Académie, je renverrai à une autre séance la lecture d'un travail faisant suite aux mémoires que j'ai déjà eu l'honneur de lui présenter. Messieurs les commissaires n'ayant point encore fait leur rapport, je pourrai ajouter aux travaux précités une nouvelle série d'observations parmi lesquelles j'en choisirai quelques-unes dont je vais donner ici l'exposé. Je leur présenterai :

1° Une demoiselle qui avait eu la main droite écrasée par une porte. Les doigts étaient depuis trois mois dans un état de rétraction. MM. les professeurs *** (d'après la déclaration que m'en ont faite la malade et ses parens) avaient jugé qu'il n'existait d'autre

(1) La plupart des journaux ayant rendu un compte inexact de la notice qu'a lue, à l'Académie royale des sciences, M. le docteur-Fabré-Palaprat, au sujet d'un muet guéri par le galvanisme, qu'il lui a présenté, l'intérêt qu'offre cette curieuse observation nous engage à la publier dans notre journal. (*Note du rédacteur.*)

moyen de faire cesser cet état, que la section des tendons. La malade fut entièrement rétablie après huit ou dix séances de commotions galvaniques;

2° Un enfant âgé de quatre ans, dont la cuisse et la jambe droite étaient, depuis sa naissance, atrophiées et sans mouvement, qui put marcher après deux mois de traitement;

3° Une dame, dont le bras gauche était paralysé depuis deux ans, et les doigts immobiles, et qui a recouvré l'usage du membre et de la main, après six semaines de galvano-puncture;

4° Une dame employée à l'imprimerie royale, atteinte d'un tic douloureux continuel depuis un an, qu'aucun traitement n'avait pu calmer, et dont la guérison a été opérée en peu de temps par l'application de l'agent galvanique;

5° Mr M., armateur de Marseille, qui a été conduit chez moi par M. Reynard, professeur à l'école d'artillerie de Vincennes, et qui, après avoir souffert pendant trente ans, d'une contraction violente des doigts des mains, et d'un état spasmodique des muscles moteurs des yeux, a été guéri, en peu de séances, par le même moyen;

6° Une demoiselle qui, après avoir souffert, pendant trois ans, d'un gonflement considérable de l'hypocondre droit, de vives douleurs d'estomac, d'une grande difficulté dans l'exercice des fonctions digestives, d'une lassitude générale et d'une oppression insupportables, dont le teint, et principalement la sclérotique, étaient jaunes, et qui avait été soumise, sans aucune amélioration, aux traitemens les plus rationnels, a obtenu une guérison complète par l'emploi de la galvanisation;

7° Une dame que connaissent particulièrement MM. de Silvestre et Becquerel, membres de l'Académie, et qui était malade depuis plusieurs années de céphalalgie dont les accès se renouvelaient plusieurs fois la semaine, et l'avaient réduite à un état de faiblesse extrême. Les accès ont été enrayés par le galvanisme; et après une année, ils n'avaient pas encore reparu;

8° MM. les commissaires pourront également acquérir la

R34014

certitude qu'une parente de cette dame, frappée d'une atonie presque absolue, ou plutôt d'une paralysie des organes de l'alimentation, était réduite au dernier degré de marasme, ne pouvait pas même avaler quelques cuillérées d'eau, et présentait (d'après l'aveu de ses médecins) tous les symptômes d'une dissolution prochaine. Ayant été consulté, et la galvanisation me paraissant être un moyen de rendre la vie au tube digestif, et de sauver cette dame, je mis ce moyen en usage. Avant peu elle était guérie. Elle reprit son embonpoint, et put, deux mois après, faire un très heureux voyage en Angleterre.

9° MM. les commissaires ne verront peut-être pas sans intérêt, une pauvre femme paralysée depuis longues années, qui, non-seulement ne pouvait exécuter aucun mouvement de progression, mais même se tenir sur les membres abdominaux, et à laquelle la philantropie de M. P. Ricord avait fait accorder un asile dans une des salles de son hôpital. Cette femme put marcher, après un petit nombre de séances de galvanisation pratiquée par moi à l'hôpital même, d'après l'invitation et sous les yeux de M. Ricord. Le quinzième jour, elle se rendit de l'hôpital à mon domicile, quai de l'École, à pied, et n'ayant pour appui que le bras d'une fille de salle, qu'on lui avait donnée pour l'accompagner;

10° Je soumettrai en même temps à MM. les commissaires un fait non moins digne de leur attention, relatif à un monsieur atteint, depuis treize mois, d'une amaurose absolue, dont les yeux, en présence d'un soleil ardent, n'en recevaient aucune impression, et qui, conduit chez moi par son médecin, le docteur Pichon, a recouvré la sensibilité de ces nerfs, après quelques commotions de l'organe cérébral et des nerfs optiques, et s'est trouvé dans l'impossibilité de regarder le soleil. Il a pu, en quelques semaines, distinguer certains objets bien éclairés, même les aiguilles d'une montre. Ce monsieur est en ce moment à sa campagne. Nous reprendrons le traitement au printemps prochain.

11° Je leur soumettrai également une observation que je crois

digne de remarque, relative à une dame qui m'a été adressée par M. le docteur Izarn.

L'œil droit de cette dame était tourné vers le nez par suite de la paralysie du muscle droit externe. Cette affection, qui avait été traitée inutilement par tous les moyens connus, a cédé à l'action de la galvano-puncture. A la treizième séance, l'œil était rendu à l'état naturel;

12° Enfin, je pourrai leur présenter des sujets qui ont été atteints de rétraction (accidentelle ou de naissance) des divers muscles de la bouche; de paralysie du muscle orbiculaire des paupières et des muscles moteurs des yeux; d'aménorrhée; de gastrites chroniques; de gastralgies; de constipations opiniâtres; de douleurs rhumatismales; d'asthmes, etc., qui ont été guéris par la galvanisation.

En attendant qu'il me soit accordé de justifier auprès de messieurs les commissaires, les faits dont je viens de donner une analyse rapide et ceux que j'ai rapportés dans les différens mémoires que l'Académie m'a accordé l'autorisation de lire devant elle; en attendant, dis-je, que je puisse convaincre, par l'exposé d'observations incontestables, de quelle ressource peut être, dans la plupart des cas, un moyen thérapeutique, tel que cette grande et admirable puissance d'organisation, connue sous le nom d'électricité, et si bien étudiée par M. Becquerel, j'ai l'honneur de prier M. le président de vouloir bien me permettre de présenter à l'Académie Jules Roula, âgé de 45 ans, ancien domestique du cardinal Maury, qui, après avoir été, il y a 13 ans, frappé d'apoplexie, eut le malheur de rester paralysé de la portion des nerfs de la neuvième paire (glosso-pharingiens), qui sert à l'articulation de la voix.

Ce malade a subi, pendant trois ans, divers traitemens, soit en ville, soit dans les hôpitaux, entre autres à la Charité et à Bicêtre. Enfin, l'état maladif étant toujours le même, et cet homme n'ayant aucun moyen de pourvoir à sa subsistance, on l'a reçu, il y a neuf ans, à l'hospice des incurables.

Un de ses camarades de chambre ayant appris qu'un paraly-

tique de son quartier avait obtenu de très heureux résultats d'un traitement galvanique, est venu me présenter ce muet, en déclarant que, depuis qu'il était dans l'hospice, il ne pouvait que pousser des sons vagues et qui ne devenaient compréhensibles que pour les habitués.

Le mouvement des lèvres, *sans le concours de la langue*, pouvait seul donner l'expression, quoique très imparfaite, de quelques mots.

Les personnes qui se trouvaient chez moi, lorsque Jules m'a été présenté, ont essayé de le faire parler. Il leur a été impossible, ainsi qu'à moi, d'obtenir aucun son articulé; et pour exprimer, par exemple, les mots : « *Bonjour; madame; monsieur; pain; main,* » il disait seulement à l'aide des lèvres, *Booo; maam; meeeu; peai; meai*, sans faire entendre les syllabes nasales.

J'avoue que, malgré le succès obtenu sur la femme de l'hôpital du Midi, et sur Mr M. je n'osais me promettre aucun résultat, à cause du temps qui s'était écoulé depuis l'invasion de la maladie. Toutefois, afin de montrer ma bonne volonté à ce malheureux que mon refus semblait réduire au désespoir, j'ai pratiqué, le 27 novembre dernier, l'acupuncture à la nuque, dans la direction de la base du cerveau. L'aiguille a été mise en communication avec le pôle négatif d'une forte pile voltaïque à courans interrompus, à l'aide d'un moteur chronométrique. J'ai placé sur toute l'étendue de la langue une plaque de platine, enveloppée d'un linge imbibé d'eau salée. La plaque était en communication avec le pôle positif de la pile.

Le malade a été frappé de commotions graduées. Bientôt les commotions sont devenues assez fortes pour faire ressentir à Jules de vives étincelles, un goût métallique insupportable, et de violentes contractions de la langue et de l'arrière-bouche.

Enfin, les commotions ont été portées jusqu'au point d'exciter la contraction de l'estomac et des muscles qui servent au vomissement.

C'est alors que le muet, poussant un cri inusité, s'est jeté loin

de l'appareil, en articulant d'une manière assez distincte, et en répétant, sans cesse, ces mots : « Je parle. Merci, M. le médecin. Je parle. Merci. »

Les personnes présentes et moi lui avons donné plusieurs mots et plusieurs phrases à prononcer. Ce qu'il a fait de manière à nous surprendre. Mais dans son impatience de jouir de ce nouvel état et de dire je ne sais combien de mots à la fois, et ayant perdu l'habitude d'ouvrir la bouche pour l'exercice de la voix, il ne faisait entendre que des sons obscurs, et les mots semblaient venir d'un seul jet. Il ne pouvait prononcer ni le j (ni ses analogues), ni l'r.

Le lendemain, j'ai recommencé l'opération, après laquelle l'articulation des mots a été moins imparfaite.

A la suite de la troisième séance, le malade prononçait quoiqu'avec peine, le j, et l'r, et il articulait très distinctement les mots que j'avais prononcés, mais seulement lorsque je le forçais de les prononcer à mon exemple par syllabes séparées.

A la cinquième séance le mieux était très sensible. Toutefois convaincu qu'après avoir rétabli la conductibilité des nerfs glosso-pharingiens, il était nécessaire de faire, en quelque sorte, l'éducation d'un organe fatigué d'un repos de treize années, j'ai chargé de ce soin M. Goût, camarade de chambre de Jules, homme bien élevé et très intelligent.

Je croyais que cette éducation n'offrirait aucune difficulté, et que mon malade docile à mes conseils et aux leçons de M. Goût, allait s'exprimer avant peu, ainsi que j'avais lieu de l'espérer. Je m'étais trompé. L'indocilité de Jules, l'inertie de son intelligence, le besoin presque irrésistible d'accumuler des mots le plus possible et de jouir outre mesure du sens qu'il a recouvré, me font craindre que plusieurs mois ne soient nécessaires pour le mettre en état de s'exprimer parfaitement.

Avant d'avoir l'honneur de présenter ce fait à l'Académie, je me suis rendu à l'hospice. J'y ai pris des informations auprès de deux dames religieuses consacrées au service de la maison, et de

quelques-uns des incurables qui habitent la même chambre que Jules; et d'après leur déclaration, je n'ai pu avoir aucun doute que jusqu'au moment où il s'est rendu chez moi, ce pauvre homme ne pouvait se faire comprendre que par des signes et des sons auxquels l'habitude donnait seule quelque signification (1).

Je prie M. le président de vouloir bien indiquer à Jules une ou plusieurs phrases, en me permettant de les répéter moi-même, avant que Jules les prononce.

Note du rédacteur. M. Gay-Lussac président de l'Académie, a interrogé Jules Roula, qui a répété très distinctement les phrases de M. le président, et a répondu à ses questions ainsi qu'à celles de M. le professeur Roux.

Nous ajouterons ici qu'il y a peu de jours, Jules Roula s'étant rendu chez le docteur Fabré-Palaprat, ou il a été interrogé, en présence de M. le docteur Villeneuve, membre de l'Académie de médecine, s'est exprimé d'abord avec un peu de confusion. Mais invité par M. Villeneuve à moins précipiter les sons et à ouvrir davantage la bouche, il a *répété* très distinctement les mêmes phrases. Toutefois l'intelligence de Jules Roula paraissant avoir peu d'activité, il est à craindre qu'il ne sache pas tirer avantage de l'important service que lui a rendu M. le docteur Fabré-Palaprat, et qu'il n'ait pas la patience d'exercer suffisamment les organes de la voix, afin de parvenir à s'exprimer avec facilité dans les usages ordinaires de la vie. C'est une éducation à faire.

---

(1) Mon honorable confrère, M. le docteur François, médecin de la maison des Incurables, dont l'esprit d'observation s'étend également à tout ce qui peut être utile, et auquel j'ai présenté Jules, frappé d'un fait aussi remarquable, et désirant essayer les bienfaits de la galvanisation sur les malheureux confiés à ses soins, m'a invité à me rendre à l'infirmerie pour examiner avec lui les sujets auxquels la galvanisation pourrait être appliquée.

Je me ferai un devoir de répondre à l'invitation de M. le docteur François.

Nous aimons à rappeler ici que, plein de respect pour les droits de ses confrères, et incapable de jamais oublier les égards qui leur sont dus, le docteur Fabré-Palaprat s'est fait une loi de n'administrer le traitement galvanique qu'après avoir réclamé l'avis et le concours du médecin ordinaire de chaque malade, toutes les fois qu'il lui est possible de remplir ce devoir de confraternité.